Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	BIO2402-A-H24 - Embryologie animale
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO2402
Site StudiUM	BIO2402-A-H24 - Embryologie animale
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	**Théorie** : Mardis 09 janvier au 23 avril, 9h30-11h30 (pause 15 minutes) | Local A-3551 Campus MIL **Travaux pratiques** : Mardis 09 janvier au 23 avril, 12h30-15h30 | Local B-1202 Campus MIL
Charge de travail hebdomadaire	On compte en général 4 heures d'étude pour 2 heures de cours théorique, ce qui est très variable selon les forces et les faiblesses des étudiants, leur intérêt et leur motivation. Il est conseillé de penser théorie et T.P. ensemble, ne pas les dissocier.

Enseignante	
Nom et titre	Dre. Jessica Laforge, Ph.D.
Coordonnées	jessica.laforge@umontreal.ca
Disponibilités	Je privilégie une approche saine au travail et aux courriels. Dans ce contexte, je ne réponds généralement pas aux courriels après les heures de travail et la fin de semaine. Durant les heures de travail, je réponds à mes courriels le plus rapidement possible.

Description du cours	
Description simple	Gamétogénèse, fécondation, développement embryonnaire et organogénèse. Embryologie comparative, évolutive et théorique.
Description détaillée	Au terme du cours, l'étudiant devrait connaître les principaux événements et les mécanismes de la progénèse, de l'embryogénèse et de l'organogenèse desgroupes d'animaux choisis, selon une approche comparative et évolutive.
Place du coursdans le programme	Ce cours est généralement suivi en deuxième ou troisième année du baccalauréat en Sciences biologiques et s'inscrit dans l'orientation Physiologie animales.

Apprentissages visés

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant devrait connaître les phases de la gamétogenèse mâle et femelle (similitudes et différences), connaître les mécanismes de la fécondation et comprendre le rôle des gamètes dans cette étape. Puis dans l'embryogenèse, l'étudiant devrait connaître les principaux patrons de segmentation et comprendre leur importance dans l'organisation morphologiques subséquente de groupes d'animaux, en plus de connaître les principaux patrons de gastrulation pour comprendre l'établissement des trois feuillets fondamentaux (germinaux) des Métazoaires, comprendre le développement subséquent des trois feuillets fondamentaux durant l'organogénèse chez les Vertébrés ; comprendre le rôle déterminant des structures extra-embryonnaires des Amniotes dans leur développements etconnaître les principaux mécanismes moléculaires et cellulaires dans les étapes du développement.

Calendrier des séances

09 janvier 2024	**Théorie**	Introduction et gamétogenèse : spermatogenèse
	Laboratoire	Travaux pratique (TP) 1 : spermatogenèse
16 janvier 2024	**Théorie**	Gamétogenèse : ovogenèse
	Laboratoire	TP2 : Ovogenèse
23 janvier 2024	**Théorie**	Fécondation
	Laboratoire	TP3 : Fécondation
30 janvier 2024	**Théorie**	Segmentation
	Laboratoire	TP4 : Segmentation
06 février 2024	**Théorie**	Gastrulation
	Laboratoire	TP5 : Gastrulation
	Évaluation	**Remise Devoir (5%) sur Studium**
13 février 2024	**Théorie**	Organogenèse : Introduction et dérivés du neurectoderme (système nerveux)
	Laboratoire	TP6 : dérivés neurectodermiques
20 février 2024	**Théorie**	Semaine d'étude
27 février 2024	**Théorie**	**Examen intratrimestriel théorique** (20%) Matières : cours théorique 1 à 5 inclusivement.
	Laboratoire	**Examen intratrimestriel TP** (13%) Matières : laboratoire 1 à 5 inclusivement.
5 mars 2024	**Théorie**	Semaine de lecture
12 mars 2024	**Théorie**	Organogenèse : Dérivés de l'ectoderme général (épiderme, téguments et placodes neurogéniques) et de l'endoderme (système digestif et respiratoire)
	Laboratoire	TP7 : dérivés ectodermiques et endodermiques
19 mars 2024	**Théorie**	Organogenèse : Dérivés du mésoderme I (squelette, muscles, tissus conjonctifs et système urogénital).
	Laboratoire	**Premier examen final TP** (10%) Matières : laboratoire 6 et 7 inclusivement.
26 mars 2024	**Théorie**	Organogenèse : Dérivés du mésoderme II (système circulatoire)
	Laboratoire	TP8 : dérivés mésodermiques I
2 avril 2024	**Théorie**	Respiration, circulation, nutrition de l'embryon et les structures extra-embryonnaires
	Laboratoire	TP9 : dérivés mésodermiques II

9 avril 2024	**Théorie**	Embryologie historique et théorique, notions d'évolution
	Laboratoire	TP10 : structures extra-embryonnaires et dissection

16 avril 2024	**Théorie**	Semaine d'étude

23 avril 2024	**Théorie**	**Examen final théorique** (40%) Matières : cours théorique 6 à 10 inclusivement.
	Laboratoire	**Second examen final TP** (12%) Matières : laboratoire 8 à 10 inclusivement.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Calendrier des évaluations		
06 février 2024	**Devoir**	Remise Devoir sur Studium
	Pondération	5%

27 février 2024	**Examen intra**	Examen intratrimestriel théorique et TP Matières théoriques et TP : cours 1 à 5 inclusivement.
	Pondération	Théorie : 20% TP : 13%

19 mars 2024	**Examen TP**	Premier examen final TP Matières : laboratoire 6 et 7 inclusivement
	Pondération	10%

23 avril 2024	**Examen final**	Examen final théorique et second examen final TP Matières théoriques : cours 6 à 10 inclusivement. Matières TP : laboratoire 8 à 10 inclusivement
	Pondération	Théorie : 40% TP : 12%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	En cas d'absence justifiée pour l'examen, **il y aura un examen différé**. La date de l'examen de reprise sera déterminée avec l'étudiant.
Dépôts des travaux	Retard de remise du devoir : -2% par jour pour les 2 premier jour ; -5% par jour pour les 3 jours suivant ; -10% par jours ensuite jusqu'à un maximum de 50%.
Matériel autorisé	Aucun
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50% (mais 60% pour le programme). Toutes les notes seront ajustées en fonction de la moyennedu groupe et de la répartition des notes littérales dans les différentes catégories (A, B, C, D, etc..)

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	23 janvier 2024
Date limite d'abandon	15 mars 2024
Fin du trimestre	30 avril 2024
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À venir

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information.Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent êtredifférentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Il n'y a pas de livres ou de manuels obligatoires pour ce cours**. Les notes de cours seront disponibles sur le StudiUM du cours.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents- officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de- premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la- faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situationde handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25- politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite desautres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraudeet de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le mêmetravail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/